



PLAN LOCAL D'URBANISME

15U14

Rendu exécutoire
le



PLAN DES SERVITUDES

Date d'origine :

Septembre 2018

6b

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **28 septembre 2017**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **27 Septembre 2018**

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01

Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

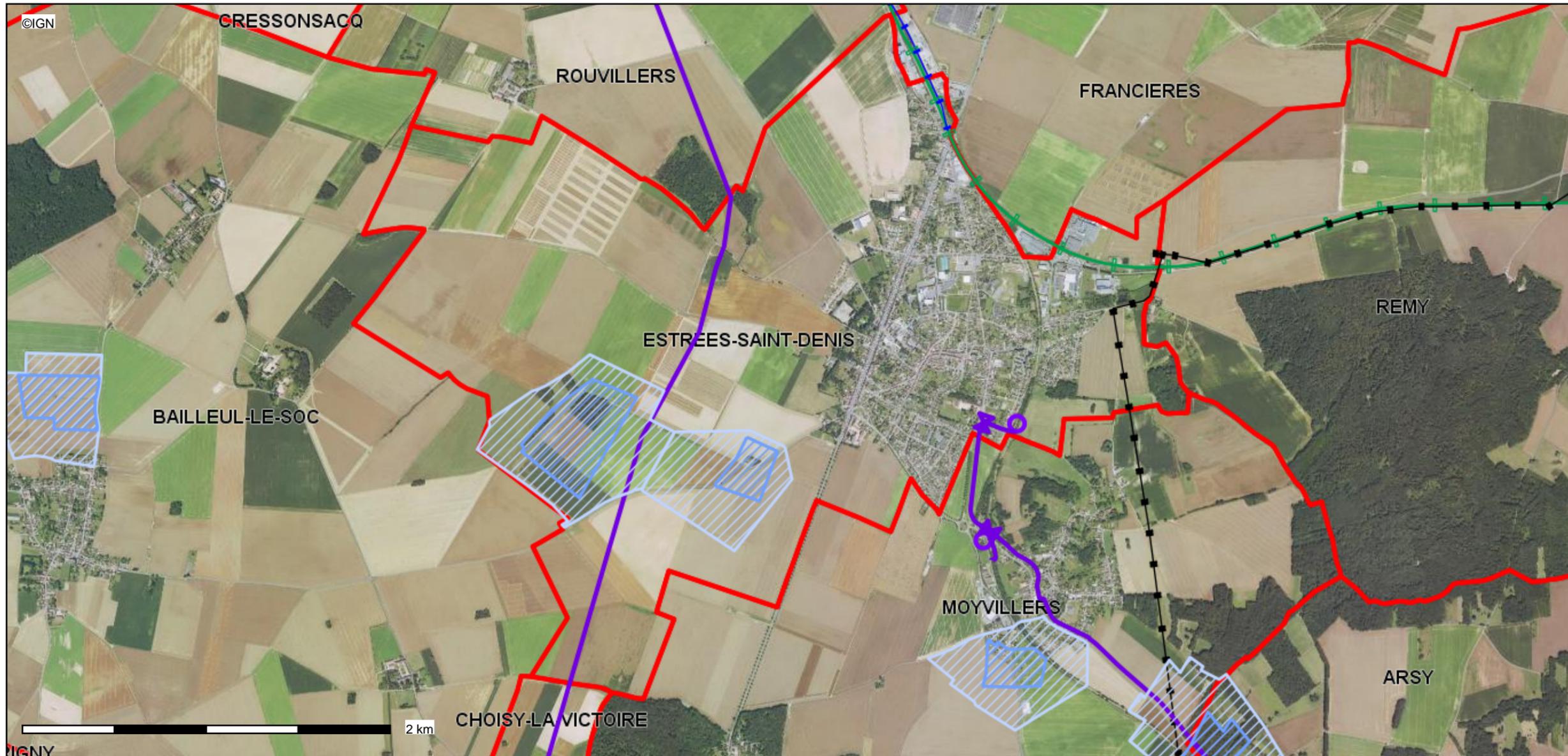


Les Servitudes d'Utilit Publique



Conception : DDT 60

Date d'impression : 30-10-2017



- Limites départementales
- (AS1) Périmètre de protection Rapproché
- (AS1) Périmètre de protection Eloigné
- (I3) Réseau de Transport de Gaz (Atte)
- (I3) Postes de livraison de Gaz
- (I4) Lignes électriques
- (T1) Voies ferrées
- LGV
- Ligne principale
- autre
- autre
- Communes
- BD Ortho

Description :

Servitudes AC1, AC2, AC4, A4, PT1, PT2, AR3, AR6, AS1, EL3, T5, I3

La DDT ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies, celles-ci tant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants ...).

Carte publiée par l'application CARTELIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)